



MARDI du RNMH 14 décembre 2021



11h-12h30



La journée des dys à Montpellier du 6 décembre a suscité beaucoup d'intérêt auprès de Marianne du Tarn et de Marylise de Béziers, toutes deux nouvelles arrivées à nos réunions hebdomadaires. La complémentarité des intervenants de cette journée, Delphine, Micha, Erwen et Conception a permis de mieux comprendre ces handicaps et la complexité de l'approche pédagogique devant ce public dont le handicap n'est pas toujours visible.

Quels sont les réactions de l'élève mais aussi celles du professeur.

Pour Marianne "enseigner à des personnes en situation de handicap c'est apprendre à désapprendre pour mieux réapprendre".

Marylise : "Enseigner c'est mettre l'humain au centre de l'apprentissage, qu'il soit handicapé ou pas on doit être partie prenante de l'évolution de la personne en face de soi. On a une énorme responsabilité par rapport à ce qu'on va véhiculer, lui apporter. Il doit toujours ressortir enrichi ». "Les intervenants, présents lundi, étaient juste incroyables ça m'a mis les poils à l'envers".

Hélène : "les enfants dys sont tout à fait normaux mais ils fonctionnent différemment"

Toutes les trois soulignent l'importance du RNMH pour les échanges d'expériences et l'enrichissement qu'il apporte. D'ailleurs pour Hélène nos rendez-vous en visio ont été reconnus par sa structure et sont intégrés à son emploi du temps.

Marie-Claude explique que c'est le rôle du RNMH d'organiser de telles rencontres entre handicapés et pédagogues pour des échanges d'expériences et permettre une meilleure compréhension de l'autre, de ses possibilités, de ses désirs, de ses capacités...

Joseph souligne l'importance du témoignage et de l'expertise des handicapés eux-mêmes et de leurs associations pour comprendre et adapter les démarches pédagogiques.

Marion, membre du Conseil d'A de l'APF France-Handicap, est disponible pour faire remonter les problématiques pour l'accueil de tous.

<https://www.apf-francehandicap.org>



Pose d'un ascenseur extérieur sur un bâtiment historique.
(CRD de Narbonne)

L'accessibilité des bâtiments est très bien respectée par certaines collectivités qui réalisent des travaux importants (ascenseur) y compris dans de l'ancien comme des châteaux sans défigurer l'architecture.

Par contre d'autres traînent les pieds en repoussant à plus tard ou en prenant excuse d'une pièce au rez-de-chaussée où un fauteuil peut entrer. Marion rappelle la qualité d'usage où l'aide humaine est importante car tous les locaux ne sont pas transformables.

Marie-Claude remarque que sur les nouveaux textes officiels du classement des conservatoires qui ne sont pas encore sortis, il est mentionné

l'obligation d'un **référént handicap formé**. Ce référent handicap est un métier qui doit être reconnu comme important avec suffisamment d'heures en fonction de la taille des conservatoires sans oublier les déplacements chronophages pour les écoles qui ont plusieurs pôles d'enseignements.

C'est d'ailleurs le cas des trois référentes présentes ce mardi : Hélène, Mariane et Marylise.

Bien d'autres sujets ont été abordés.
Il est impossible de tout évoquer
dans un billet d'humeur.
N'hésitez pas
à nous rejoindre et à participer.

**Rendez-vous le 21 décembre 2021
pour la suite des aventures
des Mardis du**

Pour vous inscrire et recevoir les
codes de la visio #Zoom
[cliquer ici](#)

